



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 décembre 2012

Original : français

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la vingt-troisième session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation  
des objectifs stratégiques et mesures à prendre  
dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

### Déclaration présentée par le Centre africain de recherche industrielle, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la communication suivante, qu'il communique  
conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil  
économique et social.



## **Déclaration**

### **Les formes de violence faite aux femmes**

Dans ce lot, il faut épingler entre autres le viol des femmes, les injures, la rixe à charge de la femme, la discrimination scolaire contre la fille, le mariage précoce ou imposé à la fille, etc. Toutes ces pratiques relèvent du déficit éthique dans le comportement des hommes et plus particulièrement des dirigeants qui ne savent pas que le monde a été créé pour que nous puissions vivre pour l'autrui. C'est lui (l'autrui) qui donne le sens et la mesure de notre vie au point de lui destiner instinctivement nos meilleurs talents et l'essentiel de notre production (biens et services). Le bon avocat ne peut pas plaider sa propre cause, le meilleur médecin est patient devant son collègue en cas de maladie.

C'est pour sauver la vie humaine toujours sous menace des facteurs étrangers à soi (fléaux, accidents, guerres, maladresse de l'homme) que l'éthique passe pour une garantie ultime de la survie de l'espèce humaine. Les échanges entre les hommes sont supposés être au nom de l'éthique, faute de quoi, la violence s'installe contre les hommes et plus particulièrement contre les faibles, que les femmes et les jeunes filles incarnent ici parfaitement.

Pour éliminer les violences contre les femmes et les jeunes filles, il faut former l'homme où qu'il soit à la citoyenneté, afin de faire de lui un citoyen de sa famille, de sa ville, de son pays et du monde. Dans ce cas, l'homme cultivera en lui le sens de l'honneur et le sens des responsabilités vis-à-vis d'autres hommes qui partagent la vie dans un espace donné. Chaque personne va réaliser que la différence entre les êtres humains est la manifestation de la richesse et des atouts sur lesquels repose la vie de chacun.

Pour consacrer cet état des choses, il faudrait des lois qui consacrent la citoyenneté de l'homme dans la sublimation. Il est question de chercher le bien dans un progrès continu, c'est-à-dire, réinventer sans cesse les formes du bien, au gré de tous les changements politiques, sociaux et culturels que subit notre environnement pour rester fidèle à un idéal et au sens fondamental de la vie humaine, autrement l'humanité disparaîtra sous le coup de la violence.

Chaque personne doit savoir que son prochain est le but de son engagement social et professionnel, les choses du monde (argent, pouvoir, sexe, biens matériels, etc.) deviennent les moyens, la médiation de ce dialogue fructueux entre les hommes.

---